



## NOTE D'INFORMATION

Chers parents,

Pour l'inscription de votre enfant au séjour enfance, vous devrez constituer son dossier. Pour cela, vous avez la possibilité de nous transmettre certains documents demandés, par mail à l'adresse suivante : [alsh.anet@dreux-agglomeration.fr](mailto:alsh.anet@dreux-agglomeration.fr) ou [alsh.bu@dreux-agglomeration.fr](mailto:alsh.bu@dreux-agglomeration.fr)

Les pièces à remplir pour constituer votre dossier d'inscription :

- ✓ Une fiche d'inscription famille/enfant
- ✓ Une fiche sanitaire
- ✓ Un règlement intérieur
- ✓ Une autorisation de photographie

Les documents à nous transmettre pour compléter votre dossier :

- ✓ Photocopie de l'avis d'imposition 2021
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et activités extrascolaires
- ✓ Test d'aisance aquatique uniquement pour les séjours du 16 au 21 et du 21 au 26 juillet pour les enfants de 8 ans et plus
- ✓ Photocopies du carnet de vaccination
- ✓ Chèque(s) d'acompte
- ✓ Attestation CAF (VACAF et/ou quotient familial)
- ✓ Justificatif colos apprenantes : .....

Les dossiers sont à retourner au plus tard le **17 juin 2022**, à l'Accueil de loisirs d'Anet ou à l'Accueil de loisirs de Bû ou à la MSAP d'Anet.

En cas de non-retour dans les délais, la place sera réattribuée.

Contacts :

Audrey Bézard : [alsh.anet@dreux-agglomeration.fr](mailto:alsh.anet@dreux-agglomeration.fr) ou au : 06.30.13.90.39.

Armelle Provillard : [alsh.bu@dreux-agglomeration.fr](mailto:alsh.bu@dreux-agglomeration.fr) ou au : 06.29.31.20.88.

Cordialement.

Audrey BÉZARD et Armelle PROVILLARD  
Directrices des séjours enfance